

## RANDONNEE EMAUX ET FAÏENCE EN PAYS GIENNOIS

Du samedi 3 Septembre au dimanche 4 septembre 2022

### Accueil à partir de vendredi 02 septembre dans l'après midi

**SAMEDI 03 SEPTEMBRE** : 84 km, D+ 300 m. Départ libre (à partir de samedi matin, ou dans l'après-midi pour les derniers arrivants) en direction de l'Abbaye de Fleury à Saint Benoit sur Loire (BCN BPF Loiret). Possibilité de visite libre et gratuite de la basilique en dehors des horaires d'office.

A Gien : possibilité de visite libre du musée de la faïencerie de Gien de 10h à 18h (TLJ sauf le dimanche)

**DIMANCHE 04 SEPTEMBRE** : 74 km, D+ 330 m. Départ libre vers Chatillon Coligny (BCN BPF Loiret) et Briare le Canal (BCN BPF Loiret)

**Hébergement** : chacun gère son hébergement sur place possibilité de locations diverses au camping (Attention, il reste peu de disponibilités de locations en raison d'un autre évènement sur le camping)

<https://www.camping-gien.com/>

### Camping Touristique de Gien

1 rue des Iris - 45500 Poilly-lez-Gien

Tél : 02 38 67 12 50

E-mail : [info@camping-gien.com](mailto:info@camping-gien.com)

**Le nom du groupe est « Tandem » pour se retrouver groupés sur le camping.**

### Samedi soir : Apéritif offert par l'ACT

**Restauration** : samedi soir au Restaurant Le Port Gallier, sur le camping : Entrée, plat chaud, dessert, boissons comprises : 25 €

### Contacts et inscriptions avant le 30 juin 2022 :

Anne LAURENT/ Franck WOHLGROTH 2 place Aristide Briand 91480 VARENNES JARCY

Courriel : [anne.laurent.w@orange.fr](mailto:anne.laurent.w@orange.fr)

Tél : 06.84.84.31.72

Les organisateurs de l'ACT –TCF déclinent toute responsabilité en cas d'accident mettant en cause un vélo ou tandem à assistance électrique non conforme à la législation en vigueur

---

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou par mail avant le 30 juin 2022 à Anne LAURENT/ Franck WOHLGROTH

Noms : .....

Prénoms: .....

Adresse: .....

.....

Courriel : .....

Portable: .....

Inscription par équipage : .....10 €

Pour une personne seule : .....5 €

Repas du samedi soir : 25€x .....=..... €

TOTAL : ..... € (Chèque libellé à l'ordre de l'ACT)